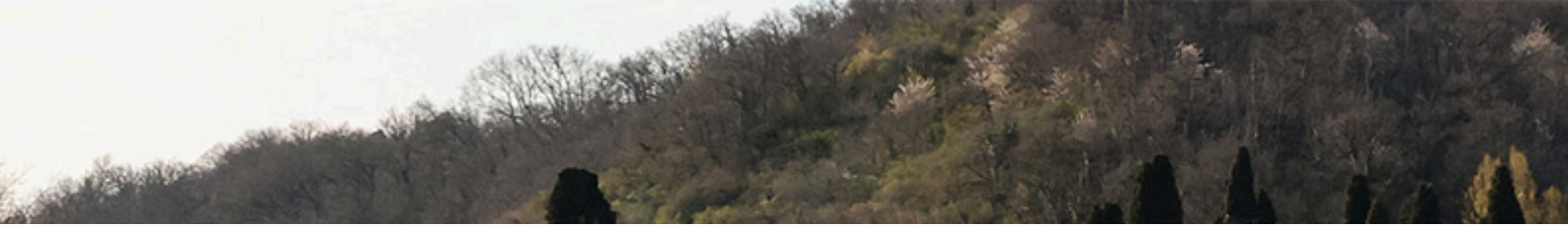

Activités Périscolaires et ALAE

A la fin de la classe, les enfants sont pris en charge par le personnel de l'APEAI jusqu'à l'arrivée des bus.

ALAE du matin à partir de 07h30 et du soir à partir de 16h30

L"ALAE fonctionne pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine de la maternelle de Lannes.

- de 7h30 à 9H00 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants qui arrivent à la maternelle avant 9H00 devront aller à l'ALAE. A 16h30 les enfants non récupérés à la maternelle seront remis à l'ALAE

Si votre enfant devait rester à l'ALAE du soir, il faut prévoir son goûter et prévenir, de préférence par écrit l'enseignante ou l'accompagnatrice du bus. En aucun cas il ne sera tenu compte des dires de l'enfant.

Tarif

Tous les temps de l'ALAE sont payants. Dès l'instant ou l'enfant fréquente le temps périscolaire, il sera facturé par l'APEAI.

Tarification forfaitaire par trimestre calculé sur le nombre de temps de présence (1 temps -par exemple le midi- ou 2 temps -par exemple le matin et le midi- ou 3 temps -le matin, le midi et le soir-).

ORGANISATION et ENCADREMENT

Les temps périscolaires sont organisés et encadrés par le personnel de l'APEAI.

Informations et contact : Marilyn BENAZET 06.24.52.80.26 et marilynbenazetapeai@gmail.com